

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INTERSYNDICAL

Paris, le 2 juin 2026

Suspension de la saison culturelle 2026-2027 à Saint-Loubès : une décision politique qui affaiblit le service public de la culture

Le SYNDEAC, le SYNAVI et le SCC s'inquiètent de la décision de la nouvelle municipalité de Saint-Loubès en Gironde de suspendre l'ensemble de la saison culturelle 2026-2027 de La Coupole et des conséquences dramatiques pour la vie culturelle du territoire comme pour les compagnies professionnelles engagées.

La suspension à ce jour de 33 représentations assurées par 21 compagnies indépendantes, ainsi que plusieurs temps de résidence constituent une alerte extrêmement préoccupante. Cette décision intervient alors que La Coupole accueille chaque année près de 9 000 spectateurs et spectatrices venus de Saint-Loubès et des communes environnantes. Elle prive brutalement la population d'un accès régulier à la création artistique et remet en cause un travail de développement culturel mené depuis de nombreuses années. Pour les 21 compagnies concernées, cette suspension se traduit très concrètement par l'annulation de dates programmées de longue date : des engagements rompus et une fragilisation directe de leur équilibre économique.

Le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac), le Syndicat national des arts vivants (Synavi) et le Syndicat des cirques et compagnies de création (SCC), trois organisations professionnelles du spectacle vivant public, apportent leur soutien aux loubésiens, aux loubésiennes ainsi qu'à l'ensemble des publics, artistes et compagnies professionnelles qui devaient être accueillis dans le cadre de cette saison.

Le mur d'investissement auquel sont confrontés les équipements culturels est aujourd'hui une réalité. Nombreuses sont les salles construites il y a trois ou quatre décennies qui nécessitent aujourd'hui des rénovations importantes afin de répondre aux enjeux de transition écologique et de sobriété énergétique.

Néanmoins, ces contraintes bâtimentaires, qui ne répondent pas à un impératif urgent de mise en sécurité des publics et professionnels accueillis, ne peuvent justifier la disparition abrupte d'une saison culturelle entière.

Suspendre une programmation ne relève pas d'un ajustement technique : c'est un choix politique. C'est aussi un choix qui demeure réversible.

Parce que l'accès à la culture est un droit fondamental et un élément essentiel de la vie démocratique, le SYNDEAC, le SCC et le SYNAVI demandent à la municipalité de Saint-Loubès de revenir sur cette décision et d'engager sans délai un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes et leurs représentants afin de garantir la continuité de l'offre culturelle sur le territoire et des engagements pris avec les structures.

Nos organisations invitent l'ensemble des professionnels de la culture, des élus, des habitants du territoire à soutenir le maintien de la saison culturelle et à signer et relayer largement [la pétition](#) en faveur du maintien de la saison culturelle. Nos organisations appellent également à rejoindre le rassemblement prévu ce vendredi 5 juin à 17h30 à la Coupole en marge du conseil municipal.